



Vendredi 11 octobre 2013, vous allez élire les Représentants de Parents d'Élèves de la maternelle du RPI* Chamarande-Torfou.

Ceux d'entre vous qui nous ont déjà fait confiance l'année dernière connaissent notre disponibilité, notre investissement et savent que nous sommes présents quotidiennement, matins et soirs, à l'école. L'implication de certains d'entre nous dans la vie scolaire de nos enfants dépasse même les Représentants de Parents d'Élèves puisqu'ils font aussi partie de la Caisse des Écoles. Nous avons aussi, c'est important, la chance d'avoir la confiance de l'équipe éducative. Nous sommes tous bénévoles, parents comme vous, d'enfants répartis dans les quatre demi-classes de la maternelle. Nous ne sommes affiliés à aucune association nationale.

Les Représentants des Parents d'Élèves siègent au Conseil d'École et à ce titre votent le règlement intérieur, adoptent le projet d'école, donnent un avis et font des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toute question intéressant la vie de celle-ci. Ils donnent également leur accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles. Nous seront aussi à même de faciliter votre relation avec l'équipe éducative ou d'intervenir auprès de la directrice pour évoquer un problème particulier ou assurer une médiation.

Au cours de l'année, nous vous informerons sur le fonctionnement de l'école et le déroulement des journées de vos enfants, par le biais, entre autre, des comptes rendus détaillés des Conseils d'École et de notre site web (<http://maternelle.regnier-schmit.net/>).

Cette année, la mise en place de la semaine de 4 jours et demi pour la rentrée 2014, représente un enjeu important. Même si les Représentants des Parents d'Élèves ne sont pas décisionnaires, nous faisons partie du processus consultatif et à ce titre, nous comptons bien faire remonter vos idées et vos désirs afin que ce changement des rythmes scolaires soit profitable aux enfants tout en limitant l'impact qu'il aura sur les emplois du temps des familles.

Notre liste, même si elle est la seule en lice, a besoin d'avoir l'approbation d'un maximum de parents pour être légitime. C'est pour cette raison, mais aussi parce que nous allons vous représenter, que nous avons besoin de votre vote.

N'oubliez pas que le vote par correspondance est possible et que chacun des deux parents vote.

Jacques-André Régnier (papa de Thomas, GS),
Cécile Boulmier (maman de Basile, MS),
Anne Rivière (maman de Lisa, PS) et
Benjamin Morillon (papa de Joseph, GS).

* Regroupement Pédagogique Intercommunal